

## Relevé de Conclusions du Conseil de la Recherche du 10 octobre 2023

Le dix octobre deux-mille vingt-trois à 14 heures 30, les membres du Conseil de la Recherche (CoR) se sont réunis Salle Nicole CLEUET-Bâtiment Matisse, site du Mont Houy.

Le Conseil de la Recherche est présidé par M. Eric MARKIEWICZ, Vice-Président Recherche de l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF) représentant du Président, et M. Christian MICHEL-DANSAC est nommé secrétaire.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés qui laisse apparaître un total de 13 membres présents et 4 membres représentés.

Le quorum des membres présents et représentés étant atteint, le Vice-président déclare que le Conseil de la Recherche est régulièrement constitué et peut valablement délibérer.

Le Vice-président rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

- Approbation du Relevé de Conclusions du Conseil de la Recherche du 8 juin 2023
- Avis sur la proposition de répartition des dotations 2024 par laboratoire et de la politique scientifique
- Avis sur les demandes de subvention auprès du conseil régional et du FEDER :
  - RITMEA
- Avis sur le tableau des contrats et conventions signés,
- Information : Politique Science Ouverte de l'UPHF - Présentation mandat d'établissement HAL
- Questions diverses.

Présidence du CoR M. Eric MARKIEWICZ, Vice-président du Conseil de la Recherche

Présents : **13**

Collège 1 avec voix délibérative : Mme DUBAR, M. KOLSKI, M. LAURO, M. REMIENS, Mme RIVENQ, M. TALEB-HAMED

Collège 2 avec voix délibérative : Mme CHEHAMI, M. DEQUIDT, Mme RAHMOUN

Collège 3 avec voix délibérative : Mme DRAUX, M. LIPPERT, M. SIMON

Collège 4 avec voix délibérative :

Collège 5 avec voix délibérative : Mme SAMYN-PETIT

Membres de droit sans voix  
délibérative

Invités sans voix délibérative : M. COULON (Conseil Régional Hauts-de-France)  
Mme DEFOND (Service Commun de Documentation)  
M. MICHEL-DANSAC (Direction de la Recherche et de la  
Valorisation)

Ont donné pouvoir : **4**  
Mme BARBAFIERI à M. RMIENS  
M. POPIEUL à Mme DUBAR  
M. LETENEUR à Mme RAHMOUN  
M. DELILLE à M. LEPPERT

Excusés : M. ARTIBA,  
Mme BARBAFIERI, M. DOGECHE, M. JENOT, M. POPIEUL, Mme  
SANTINELLI-FOLTZ  
M. BECHET, M. HEBBAR, M. JUNOT, M. LETENEUR, Mme REY, Mme  
SADAUNE, Mme THILLIEZ  
M. DELILLE

Représentant de la Région HdF, M. J. MULLER, M. WAUTIER,  
M. GUEGEN, Mme LEONE, Mme GONDY  
M. DULION, Mme COPLO  
Mme SCIARDIS, M. DE LA BOURDONNAYE

**Approbation du relevé de décisions de la séance du 8 juin 2023**

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur le relevé de conclusions du Conseil de la Recherche du 8 juin 2023.

En l'absence de remarques, le Vice-président propose aux membres du CoR d'approuver ce relevé de conclusions.

Les membres du Conseil de la Recherche décident d'approuver le relevé de conclusions du Conseil de la Recherche du 8 juin 2023 à l'unanimité des voix des présents et représentés.

**Avis sur la proposition de répartition des dotations 2024 par laboratoire et de la politique scientifique**

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche présente la synthèse des demandes des laboratoires au titre de la dotation 2024 de l'UPHF et de l'INSA HdF et une proposition de répartition.

Composantes	Demande de dotation 2021 des Laboratoires			Demande de dotation 2022 des Laboratoires			Demande de dotation 2023 des Laboratoires			Demande de dotation 2024 des Laboratoires		
	Fct	Inv.	Inv. (Sur réserves)	Fct	Inv.	Inv. (Sur réserves)	Fct	Inv.	Investissement (Sur réserves)	Fct	Inv.	Investissement (sur réserves)
LAMIH	289 500 €	50 000,00 €	- €	306 500 €	50 000 €	0 €	310 000 €	80 000 €		524 700 €	20 000 €	136 500 €
IEMN	115 000 €	35 000,00 €	50 000,00 €	115 000 €	47 500 €	32 000 €	120 000 €	25 000 €	32 000 €	130 000 €	11 000 €	34 800 €
LARSH	256 986 €	35 500,00 €	- €	283 422 €	34 300 €	0 €	404 489 €	37 500 €		445 178 €	37 270 €	32 510 €
CERAMATHS	68 650 €	27 000,00 €	84 000,00 €	116 000 €	24 500 €	294 000 €	153 050 €	41 500 €	85 000 €	177 950 €	10 000 €	66 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>730 136 €</b>	<b>147 500 €</b>	<b>134 000 €</b>	<b>1 165 344 €</b>	<b>186 600 €</b>	<b>620 000 €</b>	<b>987 539 €</b>	<b>184 000 €</b>	<b>117 000 €</b>	<b>1 277 828 €</b>	<b>78 270 €</b>	<b>269 810 €</b>

Montant initial enveloppe dotation 2024 (moyenne 2022-2023 + 90k€ de surcoûts site Arenberg vs 2023)	Composantes	A présenter en CoR UPHF le 10/10/2023 et CS INSA HdF le 09/10/2023											Répartition Dotation Politique Scientifique 2024						Fonctionnement (hors dotation)					
		Demande de dotation 2024 des Laboratoires				Global UPHF + INSA HdF 2024				Proposition dotation Labos 2024 INSA HdF			Proposition dotation Labos UPHF 2024			Investissement (Sur réserves)			Fonctionnement (sur Politique scientifique)			RH	Fonctionnement (hors dotation)	
		Fct	+/	Investissement (sur réserves)	Inv.	Fct	Inv + Inv sur réserves	INSA HdF	Inv.	Fct	Inv.	Inv. Réserves 2024	Fct	Matlab	Manifestations scientifiques	Conférenciers étrangers invités	Cotuelles et thèse via Campus France	Cotuelles et thèse en RH	Frais de structure 2024	Contrats doctoraux (8+3)				
LAMIH	524 700 €	174,67%	136 500 €	20 000 €	272 000 €	156 500 €	94 000 €	- €	178 000 €	20 000 €	136 500 €		18 267 €			20 664 €				473 753 €				
IEMN	130 000 €	99,32%	34 800 €	11 000 €	113 000 €	48 000 €	22 000 €	- €	91 000 €	11 000 €	37 000 €		6 521 €			62 178 €	31 752 €			236 877 €				
LARSH	445 178 €	116,51%	32 510 €	37 270 €	225 000 €	69 780 €	12 000 €	- €	213 000 €	37 270 €	32 510 €		2 606 €			23 904 €				368 475 €				
CERAMATHS	177 950 €	90,84%	66 000 €	10 000 €	104 250 €	88 000 €	17 250 €	- €	87 000 €	10 000 €	78 000 €		2 606 €			48 382 €	19 740 €			236 877 €				
<b>TOTAL</b>	<b>1 277 828 €</b>	<b>126,18%</b>	<b>269 810 €</b>	<b>78 270 €</b>	<b>714 250 €</b>	<b>362 280 €</b>	<b>145 250 €</b>	<b>0 €</b>	<b>569 000 €</b>	<b>78 270 €</b>	<b>284 010 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>155 129 €</b>	<b>51 492 €</b>			<b>1 315 981 €</b>				

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur la proposition de répartition de la dotation 2024 de l'UPHF aux Laboratoires.

En l'absence de remarques, le Vice-président propose aux membres du CoR d'adopter un avis favorable sur cette répartition de la dotation.

Les membres du Conseil de la Recherche, après avoir délibéré, décident d'adopter un avis favorable, à l'unanimité des présents et des représentés, sur la proposition de répartition de la dotation 2024 de l'UPHF aux Laboratoires.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche présente une proposition de répartition de la Politique Scientifique au titre de la dotation 2024 de l'UPHF.

Montant initial enveloppe dotation 2024 (moyenne 2022-2023 + 90k€ de surcoûts site Arenberg vs 2023)	Composantes	Répartition Dotation Politique Scientifique 2024							Fonctionnement (sur dotation)	Fonctionnement (hors dotation)
		Fonctionnement (sur Politique scientifique)					RH			
		Fct	Matlab	Manifestations scientifiques	Conférenciers étrangers invités	Cotuelles et thèse via Campus France	Cotuelles et thèse en RH	Frais de structure 2024		
LAMIH		18 267 €				20 664 €			473 753 €	
IEMN		6 521 €				62 178 €	31 752 €		236 877 €	
LARSH		2 606 €				23 904 €			368 475 €	
CERAMATHS		2 606 €				48 382 €	19 740 €		236 877 €	
<b>TOTAL</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>155 129 €</b>	<b>51 492 €</b>			<b>1 315 981 €</b>	
Valorisation	15 000 €									
Etudes Doctorales	81 500 €									
Cotisations (FR TT&M, FR Math, USR MESHs, graishym)	23 000 €									
Cotisation autres (ANRT, HdFID, MEDEE, EARMA, CAP ANR, ...)	4 810 €									
Mardi des chercheurs	3 000 €									
Pôle Matériaux transfrontalier	12 000 €									
<b>Fonctionnement site Arenberg</b>							<b>180 000 €</b>			
Matlab	30 000 €									
Manifestations scientifiques			20 000 €							
Conférenciers invités				72 000 €						
Cotuelles de thèse					42 477 €	13 160 €				
<b>OpenLabs INSA</b>									125 018 €	
RESTE À RÉPARTIR										
<b>1 350 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>139 310 €</b>	<b>30 000 €</b>	<b>20 000 €</b>	<b>72 000 €</b>	<b>42 477 €</b>	<b>13 160 €</b>	<b>180 000 €</b>	<b>125 018 €</b>	

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur la proposition de répartition de la Politique Scientifique au titre de la dotation 2024 de l'UPHF.

En l'absence de remarques, le Vice-président propose aux membres de CoR d'adopter un avis favorable sur cette répartition de la dotation.

Les membres du Conseil de la Recherche, après avoir délibéré, décident d'adopter un avis favorable, à l'unanimité des présents et des représentés, sur la proposition de répartition de la Politique Scientifique au titre de la dotation 2024 de l'UPHF.

## Avis sur les demandes de subvention auprès du Conseil Régional Hauts-de-France

### Projet Recherche et Innovation en Transports et Mobilités Eco-responsable et Autonome - RITMEA :

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche invite en l'absence de M. POPIEUL, coordinateur du Projet, le Directeur de la DRV à présenter le **Projet RITMEA** déposé au titre du FEDER auprès du Conseil Régional.

Ce projet est porté par l'UPHF et comporte 6 axes, l'enjeu de ce projet permettra de renforcer la visibilité internationale de la région et le transfert de technologie sur la thématique des transports.

La demande d'Aide au titre du FEDER, concerne uniquement l'UPHF pour des investissements et des recrutements au titre de 5 des 6 axes du projet.

Intitulé de la dépense / Intitulé du marché	PROGRAMMATION	Montant HT de l'Équipement	CPER ETAT Min. Ens. Recherche	CPER REGION	subvention FEDER	FONDS PROPRES partenaires
Axe1 : Durabilité des matériaux et des structures, cycle de vie et économie circulaire, nouveaux procédés pour nouvelles fonctionnalisations FLAURU LAMM4		761 438,00 €	130 783,00 €	368 286,00 €	169 000,00 €	93 369,00 €
A1WP1 KDPro		497 657,00 €	0,00 €	235 288,00 €	169 000,00 €	93 369,00 €
Microscope acoustique	FEDER2023	211 000,00 €	0 €	0 €	169 000 €	42 000,00 €
A2WP2 SeSNOM		263 781,00 €	130 783,00 €	132 998,00 €	0,00 €	0,00 €
Axe2 : Efficacité énergétique et optimisation de la consommation dans la mobilité et émission		1 133 224 €	0 €	390 752 €	466 997 €	275 475 €
A2WP1 OPTIMOT 4,0		380 180 €	0 €	0 €	290 180 €	90 000 €
A2WP2 OCTAVE		197 459 €	0 €	30 752 €	102 267 €	64 440 €
A2WP3 TRIBOGREEN		555 585 €	0 €	360 000 €	74 550 €	121 035 €
Axe3 : Automatisation des véhicules : routier, ferroviaire, fluvial et drones		894 199 €	0 €	390 569 €	382 000 €	121 630 €
A3WP1 LOPNA		197 040 €	0 €	165 000 €	0 €	32 040 €
A3WP2 @V-Trust		144 000 €	0 €	0 €	132 000 €	12 000 €
A3WP4 coopération C-V		553 159 €	0 €	225 569 €	250 000 €	77 590 €
Axe4 : Gestion opérationnelle, mobilité et logistique - Internet des objets, manufacturing		74 638 €	60 138 €	14 500 €	0 €	0 €
A4WP1 CASENE		74 638 €	60 138 €	14 500 €	0 €	0 €
Axe5 : Silvéronomie - smart cities		224 254 €	156 184 €	55 800 €	0 €	12 270 €
A6WP1 FRE		224 254 €	156 184 €	55 800 €	0 €	12 270 €
<b>TOTAL</b>		<b>3 087 753 €</b>	<b>347 105 €</b>	<b>1 219 907 €</b>	<b>1 017 997 €</b>	<b>502 744 €</b>

Intitulé de la dépense / Intitulé du marché	PROGRAMMATION	Montant HT de l'Équipement	CPER ETAT Min. Ens. Recherche	CPER REGION	subvention FEDER	FONDS PROPRES partenaires
Axe1 : Durabilité des matériaux et des structures, cycle de vie et économie circulaire, nouveaux procédés pour nouvelles fonctionnalisations FLAURU LAMM4		761 438,00 €	130 783,00 €	368 286,00 €	169 000,00 €	93 369,00 €
A1WP1 KDPro		497 657,00 €	0,00 €	235 288,00 €	169 000,00 €	93 369,00 €
Microscope acoustique	FEDER2023	211 000,00 €	0 €	0 €	169 000 €	42 000,00 €
A2WP2 SeSNOM		263 781,00 €	130 783,00 €	132 998,00 €	0,00 €	0,00 €
Axe2 : Efficacité énergétique et optimisation de la consommation dans la mobilité et émission		1 133 224 €	0 €	390 752 €	466 997 €	275 475 €
A2WP1 OPTIMOT 4,0		380 180 €	0 €	0 €	290 180 €	90 000 €
A2WP2 OCTAVE		197 459 €	0 €	30 752 €	102 267 €	64 440 €
A2WP3 TRIBOGREEN		555 585 €	0 €	360 000 €	74 550 €	121 035 €
Axe3 : Automatisation des véhicules : routier, ferroviaire, fluvial et drones		894 199 €	0 €	390 569 €	382 000 €	121 630 €
A3WP1 LOPNA		197 040 €	0 €	165 000 €	0 €	32 040 €
A3WP2 @V-Trust		144 000 €	0 €	0 €	132 000 €	12 000 €
A3WP4 coopération C-V		553 159 €	0 €	225 569 €	250 000 €	77 590 €
Axe4 : Gestion opérationnelle, mobilité et logistique - Internet des objets, manufacturing		74 638 €	60 138 €	14 500 €	0 €	0 €
A4WP1 CASENE		74 638 €	60 138 €	14 500 €	0 €	0 €
Axe5 : Silvéronomie - smart cities		224 254 €	156 184 €	55 800 €	0 €	12 270 €
A6WP1 FRE		224 254 €	156 184 €	55 800 €	0 €	12 270 €
<b>TOTAL</b>		<b>3 087 753 €</b>	<b>347 105 €</b>	<b>1 219 907 €</b>	<b>1 017 997 €</b>	<b>502 744 €</b>

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur cette demande au titre du FEDER.

En l'absence de remarques, le Vice-président propose aux membres du CoR d'adopter un avis favorable sur le dépôt de cette demande d'aide au titre du FEDER.

Les membres du Conseil de la Recherche, après en avoir délibéré, décident d'adopter un avis favorable, à l'unanimité des présents et représentés, pour le dépôt de cette demande d'aide au titre du FEDER auprès de l'autorité de gestion.

### **Avis sur le tableau des contrats et conventions signés ou en cours de signature**

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche invite le Directeur de la Direction de la Recherche et de la Valorisation à présenter le tableau des contrats et conventions signés ou en cours de signature. Ce tableau, présenté à chaque CoR, synthétise les contrats et conventions de recherche signés ou en cours de signature, aux niveaux régional et national, et également européen et international.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur le tableau des contrats et conventions signés ou en cours de signature.

En l'absence de remarques, le Vice-président propose aux membres du CoR d'adopter un avis favorable sur ce tableau.

Les membres du Conseil de la Recherche, après avoir délibéré, décident d'adopter un avis favorable, à l'unanimité des présents et des représentés, sur le tableau des contrats de recherche et conventions de financement de projets régionaux, inter-régionaux, nationaux et internationaux signés ou en cours de signature, qui leur est présenté.

### **Point d'informations : Politique Science Ouverte - Présentation mandat d'établissement HAL**

Le Vice-président de l'UPHF invite la représentante du DAREC du Service Commun de Documentation à présenter le mandat d'établissement HAL.

Création du portail HAL-UPHF en janvier 2019 et de la collection HAL INSA HdF en janvier 2023

Création des collections pour les laboratoires 2020-2022

Chantier de référencement rétrospectif des publications scientifiques sur notre portail HAL : réalisé par le SCD entre 2020 et 2022 pour les publications 2013-2021 (reprise du travail courant par les chercheurs à partir de 2022)

Plan Science Ouverte de l'UPHF et de l'INSA Hauts-de-France : voté en CoR UPHF et présenté en CS INSA HdF au printemps 2021

- Obligation de référencement des publications dans HAL
- Incitation forte au dépôt des documents correspondants sur la plateforme
  - Lancement d'une politique sur la gestion et l'ouverture des données de la recherche suite à l'enquête diffusée en 2022
  - Création du baromètre local de la science ouverte pour l'UPHF en 2022

- Accompagnement tout au long de l'année par le SCD (rendez-vous personnalisé ; intervention en réunion, bureau et AG ; formation...)
- Événements autour de la science ouverte (Open Access Week annuel)

### Dans le cadre du Plan Science Ouverte :

- Système de bonus / malus pour les laboratoires afin d'encourager le dépôt des documents
  - En attente pour des raisons de faisabilité

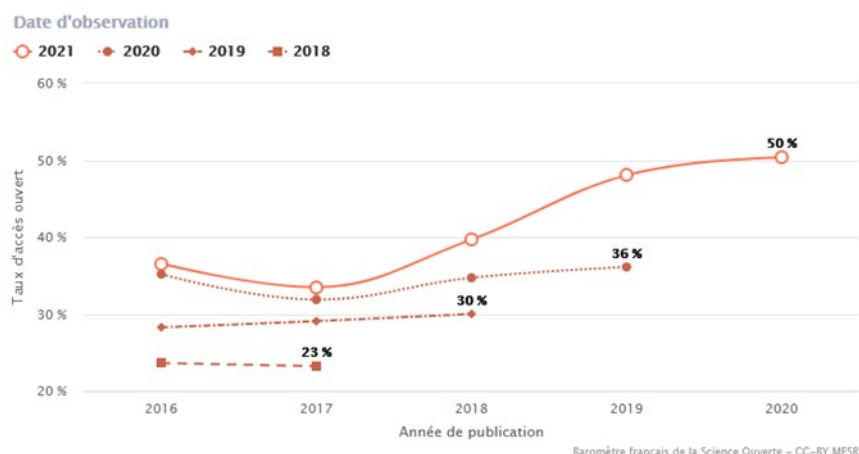
### Nouvelle proposition :

- Mise en place d'un mandat d'établissement pour le dépôt systématique des publications scientifiques de l'UPHF sur notre HAL-UPHF à l'image de ce qui est fait aux Arts et Métiers
- Dépôt par défaut pris en charge par l'établissement
- Possibilité pour les auteurs de présenter un refus de dépôt motivé, examiné ensuite par la gouvernance
- Respect du cadre légal (Loi pour une République numérique de 2016)

### Objectifs :

- Améliorer la citabilité et la visibilité des publications
- Accroître le rayonnement de l'établissement
- Favoriser l'accès ouvert à la recherche publique et renforcer le lien science et société
- Répondre aux exigences des financeurs de la recherche en matière de science ouverte, sans entraîner de surcoût de frais de publication (APC)
- Mettre en œuvre le Plan Science Ouverte de l'établissement et augmenter le nombre de documents en accès ouvert directement téléchargeables sur notre portail HAL-UPHF

Université Polytechnique Hauts-de-France : Évolution du taux d'accès ouvert des publications scientifiques de l'UPHF, avec un DOI Crossref, par année d'observation



### Mise en œuvre pratique :

- Chantier rétrospectif depuis 2015 pour ajouter les documents PDF aux références seules actuellement présentes dans HAL : nettoyage et ajout de plusieurs milliers de publications avec communication systématique auprès des auteurs



- Pour le courant,
  - ❖ Mise en place d'alertes sur les publications UPHF et recherches sur internet
  - ❖ PDF éditeurs nettoyés puis déposés dans HAL par le DAREC (SCD) dans le respect de la Loi pour une République numérique
  - ❖ Communication systématique auprès des auteurs
  - ❖ Sollicitation auprès des chercheurs et des laboratoires pour la transmission des informations sur les publications non présentes dans les abonnements UPHF
- Benchmark en cours afin de déterminer le meilleur logiciel de nettoyage (licence à prévoir si outil pas actuellement disponible)
  - Réflexion en cours sur les moyens RH nécessaires pour la mise en œuvre
  - Communication officielle à venir si vote favorable

Le Vice-président de l'UPHF demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur le mandat d'établissement HAL dans le cadre de la Politique Science Ouverte.

En l'absence de remarques, le Vice-président de l'UPHF propose aux membres du CoR d'approuver cette proposition.

Les membres du Conseil de la Recherche, après avoir délibéré, décident d'adopter un avis favorable, à l'unanimité des présents et des représentés, sur, sur le mandat d'établissement HAL dans le cadre de la Politique Science Ouverte.

### **Questions diverses**

En l'absence de questions, l'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15 heures et 45 minutes.

Est dressé le présent relevé de conclusions du Conseil de la Recherche, qui s'est tenu le 10 octobre deux mille vingt-trois, signé par le Vice-président en charge de la recherche de l'Université Polytechnique Hauts-de-France.

Valenciennes, le 10 octobre 2023

Le Vice-président du Conseil de la Recherche de l'Université Polytechnique Hauts-de-France,

Prof. Eric MARKIEWICZ